



SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU MOIS DE FÉVRIER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée Brigitte Garceau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Valentin, que le calendrier des séances du Conseil municipal pour le mois de février est modifié pour avoir lieu le 6 février à 20h00 à la salle du Conseil municipal.

DONNÉ à Saint-Valentin, ce 1^{er} jour du mois de février 2023.

Brigitte Garceau

Brigitte Garceau,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Brigitte Garceau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Valentin, certifie par la présente que j'ai affiché, tel que prévu au règlement 488 adopté le 5 mai 2020 par le conseil municipal, le présent avis public concernant la modification du calendrier des séances du Conseil municipal à l'édifice municipal, au bureau de poste ainsi que sur le site Internet de la municipalité le 1^{er} février 2023 entre 13h00 et 17h00.

DONNÉ à Saint-Valentin, ce 1^{er} jour du mois de février 2023.

Brigitte Garceau

Brigitte Garceau,
Directrice générale et greffière-trésorière